

## Conditions générales – Excursions et manifestations

### **Inscriptions**

Pour participer aux « Petites Fugues », une inscription suffit par téléphone au 021 646 17 21 ou par courriel [info@vd.prosenectute.ch](mailto:info@vd.prosenectute.ch). Pour des raisons d'organisation, les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 10 jours avant une excursion et au minimum un mois avant un séjour.

### **Facturation**

Toutes nos prestations sont calculées TVA incluse.

### **Confirmation**

Un courrier de confirmation est envoyé environ 10 jours avant un séjour et 5 jours avant une excursion.

### **Annulation**

Pour toute annulation d'un séjour après l'envoi de la confirmation, l'indemnité suivante sera facturée :

- En Suisse : 30% du prix total
- À l'étranger : 100% du prix total

Toute personne annulant sa participation dans les 48 heures avant une excursion devra s'acquitter du montant de la course.

L'annulation peut être faite par téléphone ou par écrit (courrier ou e-mail). Pro Senectute Vaud la validera par un accusé de réception.

Des exceptions peuvent être consenties en cas de maladie ou d'accident, moyennant présentation d'un certificat médical.

### **Limite d'âge/sexe**

Sauf indication formelle, toutes les activités s'adressent aux femmes et aux hommes dès 60 ans.

### **Assurance et responsabilité**

Chaque participant doit être au bénéfice d'une assurance accident. De même, Pro Senectute Vaud ne prend aucune responsabilité en cas de vols ou autres délits.

### **Annulation d'un séjour ou d'une excursion par Pro Senectute Vaud**

En cas de participation insuffisante, Pro Senectute Vaud se réserve le droit d'annuler un séjour ou une excursion. Les personnes inscrites seront averties par écrit ou par téléphone. Le montant déjà versé sera intégralement remboursé.

### **Subventions**

Le prix d'une activité ne doit empêcher personne de participer. Notre service social est à disposition pour étudier un soutien financier, en toute confidentialité.